



Déclaration liminaire CGT

à la Commission Centrale Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
du 19 mars 2026.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire,
Mesdames, messieurs les membres de la CSSCT,

Bilan de l'accidentologie 2025 à VNF :

- Le nombre d'accidents **significativement en hausse** +17%
- Taux de fréquence en hausse, **le deuxième plus élevé** jamais observé
- Taux de gravité en nette hausse, **le plus élevé** jamais observé
- Nombre de jours d'arrêt **très fortement en hausse** avec +36%
- Nombre d'accidents et d'incidents liés à un **choc psychologique ou agressions en hausse** +13%

Pour les événements liés aux chocs psychologiques et agressions, les situations de souffrance au travail, conflits avec les usagers, tensions internes **augmentent sans discontinuer, avec un nombre de jours d'arrêt multiplié par 3 entre 2024 et 2025.**

Pour la CGT ces données statistiques froides, illustrent la très forte et insupportable dégradation des conditions de travail, de l'état de nos infrastructures et du service rendu, ce que nous dénonçons sans cesse, et qui est ressenti quotidiennement par les personnels de VNF.

Travailler à VNF ressemble de plus en plus aux travaux forcés à bord d'une galère sur nos voies d'eau.

Les réorganisations en cours avec le déploiement de la téléconduite et de l'automatisation pour l'exploitation, la fermeture de plus de 2/3 des centres de maintenance, et les réorganisations de l'ensemble des métiers version acte 2 et centralisation **accroîtra encore davantage ce bilan alarmant**, parce que l'ensemble des orientations stratégiques de l'établissement **sont menées à marche forcée par la direction générale.**

Toujours moins de personnels, pour toujours plus d'accidents, toujours plus graves.

Les agents payent au prix de leur santé physique et mentale la détermination d'une direction générale à appliquer un quoi qu'il en coûte, mais sans les budgets, les orientations d'un COP mortifère pour nos voies d'eau.

Et si cela ne vous convient plus, prenez place sur la planche du navire pour être jeté à l'eau.

La CGT continuera à défendre avec détermination les conditions de travail et conditions de vie des agents, dans les instances représentatives des personnels, dans un dialogue social pourtant souvent maltraité et bafoué, attaquant les principes mêmes du droit, **mais surtout au plus près de chaque agent, dans l'action, dans le refus au renoncement et à la résignation.**

*Merci,
Les élus CGT à la CSSCT centrale.*